

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

10875, RUE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE
Arrondissement d'Achats-Cartierville

L'intérêt patrimonial du site du 10875 de la rue Saint-François-d'Assise tient avant tout à sa qualité paysagère de repère visuel à l'entrée du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. De par son allure de pavillon de parc et l'aspect champêtre de son terrain, le site joue un rôle de transition entre le voisinage résidentiel de la rue et l'espace naturel du parc adjacent.

Aussi, sa valeur architecturale tient à son caractère pittoresque puisant au vocabulaire architectural néo-Tudor et à la conservation de ses éléments architecturaux d'origine.



Source: MapInfo, Ville de Montréal, 2005

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 10875, RUE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Schéma d'aménagement et de développement et au Plan d'urbanisme : Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Situé dans le site patrimonial cité de *l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet* et dans l'aire de protection de la *Maison du Pressoir*

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

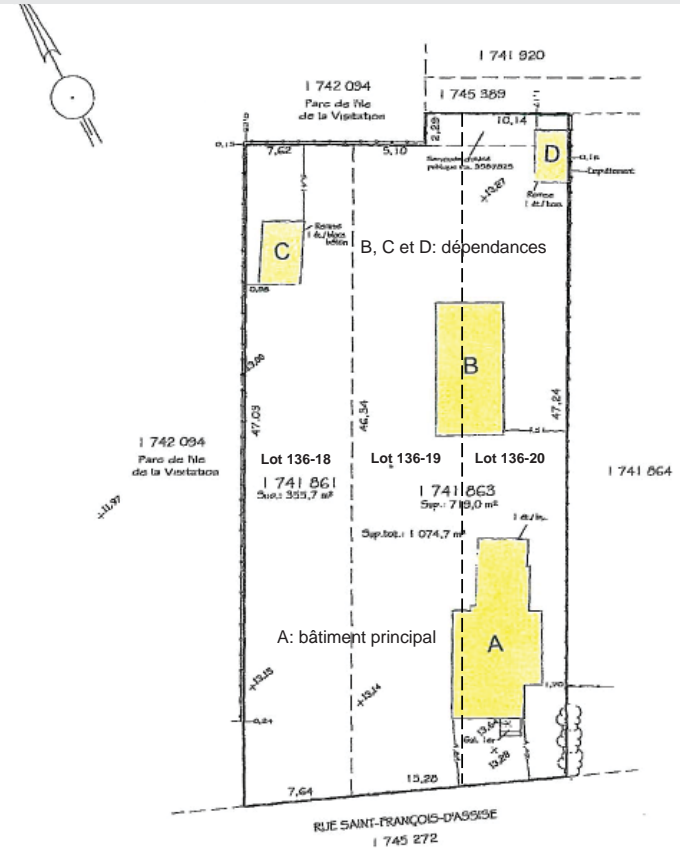
Désignation à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville : Situé dans un secteur significatif à critères

LE SITE PATRIMONIAL CITÉ DE SAULT-AU-RÉCOLLET



L'emplacement du 10875 Saint-François-d'Assise (en rouge) se trouve dans le noyau villageois de Sault-au-Récollet.
Source: Ville de Montréal, tiré de Urban Soland + Lafontaine Soucy Architectes, *Caractérisation du site patrimonial cité de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet*, 21 avril 2014.

LE CADASTRE ET L'IMPLANTATION DE LA PROPRIÉTÉ



Source: Jocelyn Duff, architecte, Terrence Dawe, B. Arch., Recherche documentaire préalable à l'évaluation d'un lieu: 10875 St-François-d'Assise, 2016.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 10875, RUE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

CHRONOLOGIE

1726	Les Sulpiciens entreprennent au Sault-au-Récollet la construction d'une digue et de moulins à farine et à scie
Vers 1780	Début du lotissement de l'espace réservé par les Sulpiciens pour un village au Sault-au-Récollet
Vers 1798	La croissance du village de Sault-au-Récollet s'accélère
À partir de 1890	Les activités au site des moulins passent de la transformation simple de matières premières à des procédés de fabrication complexes comme celle du papier
1895	Un tramway relie le Sault-au-Récollet avec le centre-ville
Entre 1907 et 1911	Le site des moulins s'industrialise davantage, la production cible essentiellement le papier-carton pour la construction et le carton-cuir
1910	La municipalité du village de Sault-au-Récollet est érigée, les maisons et les rues y sont éclairées à l'électricité Une partie du lot 136 situé au nord du boulevard Gouin et à l'est de la rue Saint-François-d'Assise, est subdivisée en parcelles de 25 pieds de largeur pour un développement immobilier
1914	Le village de Sault-au-Récollet devient ville; celle-ci est annexée à la Ville de Montréal deux ans plus tard
1921	La Home Realty Company vend le lot 136-18 (actuel lot 1 741 861)
1928	La construction de la centrale électrique de Rivière-des-Prairies modifie les limites des berges de la rivière notamment à l'extrémité nord de la rue Saint-François-d'Assise
1938	La Home Realty Company vend les lots 136-19 et 136-20 sans bâtisse (actuel lot 1 741 863) et impose diverses conditions: obligation de clôturer le terrain, de construire une maison d'au moins deux étages et de laisser une marge avant de douze pieds gazonnée et non clôturée
1943	Une maison de deux étages avec une façade étroite sur rue (le 10875 Saint-François-d'Assise) est construite sur le lot 136-20
1949	Le propriétaire du 10875 Saint-François-d'Assise acquiert le lot adjacent 136-18
1954	Gérard Champagne acquiert le 10875 Saint-François-d'Assise (propriété formée des trois lots 136-18, 19 et 20)
1980	Un avis de réserve pour fins de parc public est déposé sur le lot 136-18; il sera levé en 1983
1983	La Communauté urbaine de Montréal crée le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation
1992	La Ville de Montréal constitue le site patrimonial de l'Ancien-Village-de-Sault-au-Récollet en vertu de la Loi sur les biens culturels
2015	La propriété du 10875 Saint-François-d'Assise devient vacante suite au départ de son propriétaire Gérard Champagne

VALEUR PAYSAGÈRE



Bien visible à l'entrée du parc-nature, le bâtiment prend l'allure d'un pavillon du parc.
Source: Google Maps, 2016

La valeur paysagère du site du 10875 de la rue Saint-François-d'Assise repose sur :

- sa qualité de repère visuel à l'entrée du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, découlant d'un effet de mise en scène lui donnant l'allure d'une maison de jardinier ou d'un pavillon du parc-nature adjacent;
- son organisation d'aspect champêtre;
- sa qualité de transition-interface entre le voisinage résidentiel au sud et l'espace naturel du parc-nature.



Situé à l'extrémité de la rue, le site, d'aspect champêtre, fait office de transition entre le voisinage résidentiel de la rue et l'espace naturel du parc-nature.
Source: Bing, 2016.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur paysagère :

- l'emplacement dans le site de l'ancien village de Sault-au-Récollet et adjacent au parc-nature;
- l'implantation pavillonnaire de faible emprise au sol;
- la grande marge latérale adjacente au parc;
- la présence de plusieurs dépendances isolées, en retrait du bâtiment principal (un garage et deux hangars en fond de terrain);
- la prédominance de la végétation (surfaces gazonnées, arbres en fond de terrain et surfaces minéralisées très réduites).

VALEUR ARCHITECTURALE



L'articulation du volume du bâtiment découle d'une conception qui privilégie un plan libre asymétrique.



Le pignon de la façade latérale sud est tourné vers le boulevard Gouin - à l'origine il était bien visible compte tenu alors de l'absence de construction entre le site et le chemin du village.

La valeur architecturale du site du 10875 de la rue Saint-François-d'Assise repose sur :

- le style pittoresque du bâtiment puisant au vocabulaire architectural néo-Tudor, plutôt singulier dans le site patrimonial;
- la conservation des éléments architecturaux d'origine de l'enveloppe du bâtiment.

Sources des illustrations:
Haut: Google Maps, 2015
Bas: Ville de Montréal, 2016.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur architecturale:

- le volume articulé, découlant d'un plan libre asymétrique témoignant d'une certaine modernité;
- le toit en pente escarpé et à demi-croupe;
- les pignons composés de faux colombages de couleur vive inscrits dans des surfaces en stuc;
- le revêtement de moellons de pierre brute définissant clairement le rez-de-chaussée;
- les ouvertures verticales et les fenêtres à meneaux.

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Division de l'urbanisme et des permis et inspections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du 10875 de la rue Saint-François-d'Assise.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 28 octobre 2016.

RÉFÉRENCES

JOCELYN DUFF, ARCHITECTE ET TERRENCE DAWE, B. Arch., *Recherche documentaire préalable à l'évaluation patrimoniale d'un lieu: 10875 rue Saint-François-d'Assise, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*, Montréal, 15 août 2016.

GROUPE DE TRAVAIL

Marie Caron, conseillère en aménagement, Division de l'urbanisme et des permis et inspections, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Claude Dauphinais, architecte, Service de la mise en valeur du territoire (SMVT), Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Jocelyn Duff, architecte (co-auteur de la documentation préalable) et propriétaire du 10875, rue Saint-François-d'Assise

Anne-Marie Dufour, architecte, SMVT, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Louis-Philippe Lauzé, architecte, Division de l'urbanisme, des permis et inspections, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

RÉDACTEUR

Claude Dauphinais, architecte, SMVT, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine